Financé par
l'Union européenne

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE
WEST AFRICA

SÉLECTION DE 18 MEMBRES DU JURY - “MOYENS FESTIVALS”

À propos de l’appel à candidatures

APPEL À CANDIDATURES

Ouvert du 26 octobre au 06 Novembre 2026 à 22h GMT
Session d'info le 29 octobre, uniquement sur inscription

Mis en oeuvre par:

GOETHE INSTITUT
Sprache. Kultur. Deutschland.

eup-wa@goethe.de

Financé par l'Union européenne

1. INTRODUCTION

Le Goethe-Institut, dans le cadre du projet « Partenariats Afrique-Europe pour la culture : Afrique de l'Ouest », financé par l'Union européenne (UE), invite les acteurs et professionnels de la culture de l'Afrique de l'Ouest et d'Europe à postuler pour le recrutement des membres de jury pour l'évaluation des propositions pour la sélection des 42 festivals moyens dont l'appel à candidature a été lancé en Aout 2026.

Cet appel à candidature vise à sélectionner Dix-huit (18) personnes physiques pour siéger en tant membres des jury chargés de l'évaluation des projets soumis par les festivals afin de sélectionner 42 festivals qui se verront octroyer la subvention de 50,000 € chacun.

Il sera constitué 6 jurys en fonction des domaines culturels et chaque jury sera constitué de 3 personnes. La répartition suivante sera faite et chaque candidat doit postuler dans le domaine de sa spécialité.

- Jury Cinéma, audiovisuel et animation : 3 personnes
- Jury Patrimoine : 3 personnes
- Jury Littérature : 3 personnes
- Jury Musique : 3 personnes
- Jury Arts du spectacle : 3 personnes
- Jury Arts visuels : 3 personnes

2. PAYS CONCERNÉS

- AFRIQUE : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- EUROPE : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède.

Financé par l'Union européenne

3. PUBLIC CIBLE

Toute personne possédant des connaissances ou des compétences solides ou impliquée dans les domaines culturels suivants peut concourir : Cinéma, audiovisuel et animation, Patrimoine, Littérature, Musique, Arts du spectacle, Arts visuels…

Le candidat doit être :

- citoyen d'un des quinze (15) pays participants au projet : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
- ou citoyen d'un des pays membres de l'Union européenne : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Expertise et qualifications professionnelles

Les candidats devront justifier de :

- Une formation ou une expertise professionnelle reconnue dans les domaines de la culture, des arts, de l'événementiel culturel, des politiques culturelles ou des industries culturelles et créatives
- Une expérience significative dans la conception, l'organisation, la gestion ou l'accompagnement de festivals culturels, tant au niveau régional qu'international
- Une expérience professionnelle minimale de 5 ans dans le secteur culturel

2. Expérience en Afrique de l'Ouest et à l'international

- Expérience confirmée de travail dans un ou plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest
- Expérience complémentaire dans des contextes internationaux (coopérations culturelles, festivals internationaux, réseaux culturels transnationaux)

- Bonne connaissance des écosystèmes culturels africains et internationaux : acteurs, modèles économiques, partenariats, mobilité artistique

3. Expérience en évaluation de projets culturels et festivals

- Les experts devront démontrer :
- Une expérience avérée dans l'évaluation de projets culturels et/ou de festivals (appels à projets, subventions, fonds culturels, coopérations internationales)
- Une participation antérieure à des jurys, comités de sélection ou commissions d'évaluation, au niveau national, régional ou international
- Une capacité à évaluer des projets à différentes échelles (locale, régionale, internationale)

4. Compétences analytiques et méthodologiques

- Les candidats devront disposer de :
- Une capacité à analyser les projets selon des critères combinant : qualité artistique et innovation, pertinence culturelle et ancrage territorial, faisabilité technique et financière, gouvernance et capacités organisationnelles, dimension internationale et partenariats, impact culturel, social, économique et en termes de rayonnement
- Une maîtrise des méthodes d'évaluation comparative et de priorisation des projets
- Une capacité à rédiger des rapports d'évaluation clairs, argumentés et exploitables

5. Éthique, indépendance et prévention des conflits d'intérêts

- Indépendance totale vis-à-vis des porteurs de projets soumis à évaluation
- Engagement formel à respecter les principes d'impartialité, d'équité et de confidentialité
- Signature obligatoire d'une déclaration d'absence de conflit d'intérêts avant toute mission

6. Sensibilité aux enjeux transversaux et internationaux

- Les experts devront démontrer une compréhension approfondie des enjeux suivants :
- Diversité et dialogue interculturel
- Mobilité des artistes et circulation des œuvres
- Inclusion (genre, jeunesse, artistes émergents, communautés locales)
- Coopération culturelle internationale et Sud–Sud / Sud–Nord
- Développement durable et responsabilité environnementale des festivals
- Contribution des festivals à l'attractivité territoriale et au rayonnement international

7. Compétences linguistiques

- Excellente maîtrise de l'une des deux langues (français et anglais) et niveau moyen de l'autre parmi les deux langues (français et anglais)
- La connaissance de langues de travail régionales ou internationales constitue un atout

8. Disponibilité et capacité de travail en comité international

- Disponibilité pour l'analyse approfondie des dossiers et la participation aux travaux du comité
- Capacité à travailler dans un cadre multiculturel et à distance
- Respect des calendriers et des procédures fixés par l'autorité contractante

9. Diversité et complémentarité des profils

Dans la constitution du comité, une attention particulière sera portée à :

- L'équilibre géographique (Afrique de l'Ouest / international)
- La diversité des disciplines artistiques
- La parité et la représentation des différentes générations
- La complémentarité entre profils artistiques, institutionnels, techniques et académiques

10. Dossier de candidature requis

Les candidats devront soumettre :

- Un curriculum vitae détaillé
- Une note de motivation mettant en évidence l'expérience en Afrique de l'Ouest et à l'international
- Des références professionnelles pertinentes
- Diplômes et/ou certificats
- Une déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts

Les membres sélectionnés du jury signent des accords contraignants couvrant la confidentialité, la gestion des conflits, les conditions de rémunération et les exigences en matière de disponibilité continue. Les membres du jury seront chargés d'évaluer divers projets liés aux domaines d'intérêt du projet, à savoir le cinéma et l'animation, la littérature, le patrimoine, la musique, les arts du spectacle et les arts visuels.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualification académique (30%)
- Experience professionelle (30%)
- Expérience dans le management de projets culturels (20%)
- Expérience dans l'évaluation de projets en qualité de jury (20%)

L'évaluation se concentre sur des indicateurs de fiabilité, y compris la réputation professionnelle et académique, les références et la conduite éthique démontrée.

Les candidats retenus sont invités à rejoindre le jury avec une représentation de 2/3 africains et 1/3 européens, avec une certaine flexibilité (diaspora, voix émergentes, spécialistes techniques).

Documentations exigées : La preuve documentaire des affirmations constitue un point important. La mise à disposition de toute documentation demandée consolide la candidature.

Capacité organisationnelle : capacité à gérer un travail collectif à distance en accordant du prix à l'objectivité, a la rigueur et au respect des délais et des engagements.

Installations de travail : accès à des installations adéquates notamment un ordinateur avec des logiciels a jour, une source d'énergie fiable et une connexion à internet stable afin de travailler sur une plateforme en ligne.

Motivation et collaboration : clarté de la motivation et engagement à travailler en collaboration avec d'autres experts dans une dynamique d'intelligence collective.

Disponibilité et absence de conflit d'intérêt : Le travail du jury nécessite une disponibilité afin de prendre part aux formations, aux réunions et aux notations des propositions de projets. L'objectivité exige une transparence et ne saurait s'accommoder d'un quelconque conflit d'intérêt.
Considerations pour la sélection: L'égalité des sexes et l'inclusion seront prises en compte dans la sélection des candidats. Les candidatures des femmes et des personnes handicapées sont fortement encouragées.

DUREE ET MODALITES DE LA MISSION

La durée maximale d'exécution de la mission d'évaluation des projets sera de 14 jours.
L'évaluation des projets se fera sur la plateforme Goethe Application Portal (GAP) à travers un accès qui sera donné à chaque membre de jury. Une session de formation de prise en main de la plateforme sera organisée au profit des candidats retenus.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Plateforme de soumission : les candidatures doivent être soumises via le portail de candidature Goethe Application Portal (GAP) en Anglais ou en Français.
Le GAP garantit un processus transparent et convivial, conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux normes de sécurité des données.

Financé par l'Union européenne

EXIGENCES DE CANDIDATURE

- Remplissage de la plateforme GAP en ligne
- Présentation du candidat
- Présentation succincte de l’expérience
- Motivation succincte de la candidature
-

PERIODE DE SOUMISSION ET SÉANCE D’INFORMATION

La plateforme de soumission des candidatures sera ouverte pendant une durée de 12 jours, du 26 Octobre au 6 Novembre 2026 à 22h Temps universel.
Une session d'information en ligne aura lieu le : 29 octobre 2026

DOCUMENTS EXIGES

Curriculum vitae détaillé et sincère mis à jour
Diplômes, certificats, attestations de travail ou tout autre diplômes jugés nécessaires
Déclaration sur l’honneur (Disponible sur GAP)

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS

Si vous avez des questions concernant l'appel ou le processus de candidature, veuillez consulter notre FAQ ou contacter :

eup-wa@goethe.de

NB : Vous recevrez des réponses à vos courriels envoyés au plus tard le 02 Novembre 2026.